



FACILITATEUR DE BASKET

BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS N°26 – 06/01/2025

EN BREF

- ✓ Rappels
- ✓ Vœux du président
- ✓ Appel à candidature CODIR & Bureau
- ✓ La communication vient dans vos clubs
- ✓ Commission sportive jeune
- ✓ Commission sportive seniors et U21
- ✓ Commission de contrôle du brûlage
- ✓ Commission des officiels



1. RAPPELS

Lien du BOI précédent : [BOI N°25](#)

2. VŒUX DU PRESIDENT

Chers clubs,

En ce début d'année 2025, je vous adresse, au nom du comité, nos vœux les plus sincères.

Que cette nouvelle année soit riche de succès sportifs, de moments de partage et de passion. Votre engagement quotidien fait la force et la beauté de notre discipline.

Puissent vos clubs rayonner, vos équipes progresser et vos projets se concrétiser. Ensemble, continuons à faire vivre et grandir le basket dans notre département.

Sportivement,

Yann Montagne
Président du Comité de Basket

3. APPEL A CANDIDATURE CODIR & BUREAU

La prochaine réunion du Comité Directeur et du Bureau se tiendra le lundi 20 janvier à 19h. Les clubs souhaitant accueillir cette réunion sont invités à adresser très rapidement leur candidature par mail au secretariat@basket67.fr.

4. LA COMMUNICATION VIENT DANS VOS CLUBS

Pour cette année, nous souhaiterions venir à la rencontre des clubs bas-rhinois afin de réaliser du contenu sur la vie de ses clubs. Le but est d'animer nos réseaux sociaux en présentant les clubs de manière innovante et ainsi d'accroître votre visibilité.

Le contenu serait adapté en fonction de ce que vous voulez mettre en avant dans votre club, par exemple : interviews vidéo et écrites des présidents ou des bénévoles, retracer l'histoire du club ou encore vivre une journée à vos côtés lors de l'un de vos événements marquants etc...

Si vous êtes intéressés par cette démarche merci d'adresser un mail à l'adresse : marketing@basket67.fr

5. COMMISSION SPORTIVE JEUNE

Le championnat débute le week-end du 11 janvier 2025.

Les phases spéciales seront accessibles aux poules hautes de la D1 : les dispositions particulières ont été rédigées et sont consultables via ce [lien](#).

Rappel : Toutes les feuilles de match U11 doivent être déposées sur la plateforme chaque week-end et les résultats doivent être saisis sur FBI au plus tard le dimanche soir.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants, et en informer les entraîneurs des équipes concernées :

- U 11 – Règlement : [Lien](#)
- Fichier feuille de marque U11 : [Lien](#)
- Tutoriel dépôt des feuilles de marque U11 : [Lien](#)

6. COMMISSION SPORTIVE SENIORS ET U21

Pour rappel, la phase aller du championnat 24/25 se termine le 12 janvier 2025 au soir. Aucune rencontre de la phase aller ne pourra se jouer après cette date.

Rappel concernant les listes de brûlage : de nouvelles dispositions règlementaires ont été prises en début de saison notamment dans l'article 25.3, merci de bien en tenir compte :

En PRM et en PRF : un joueur doit avoir participé au minimum à 5 rencontres de la phase aller pour pouvoir prendre part aux rencontres de l'équipe réserve pour la phase retour (finales départementales comprises) sauf motif dument motivé.

Pour les divisions inférieures à la PRM et PRF : un joueur doit avoir participé au minimum à 3 rencontres de la phase aller pour pouvoir prendre part aux rencontres de l'équipe réserve pour la phase retour (finales départementales comprises) sauf motif dument motivé.

Rappel, les finales Séniors auront lieu le weekend du 24 et 25 mai 2025. L'appel à candidature auprès des clubs se fera courant du mois de février via le BOI.

7. COMMISSION DE CONTROLE DU BRÛLAGE

Pour information, les nouvelles listes de brûlage concernant les jeunes sont à envoyer à la commission brûlage (controle@basket67.fr).

Modifications de la liste de brûlage/personnalisation à la demande des clubs et validées par la Commission Compétitions à compter du 06/01/2025 :

Club	Division/Poule	Joueur remplacé	Remplacé par	BOI
ESCHAU (007)	DM2 B	VT882876 GARITTE Pierre	VT020594 HUSS Timothée	BOI n°26
STRASBOURG ELECTRICITE A.S. (051)	DM3 B	VT921304 FALLER Brice	JH905688 AL ZOUHIR Kinan	BOI n°26
OHNENHEIM S.S.C. (146)	DM3 C	VT003202 SEILER Julian	VT980022 GRANKLATEN Louis	BOI n°26
SOUFFLENHEIM (048)	DM4 A	VT841168 VITZIKAM Olivier	VT000752 WORM Alexandre	BOI n°26
SELESTAT (044)	RF 2 C	VT923282 SCHNEIDER Berengere	VT038275 NOUTSA TCHEUM Lena	BOI n°26
FURDENHEIM (132)	PNM B	VT980058 LETZ Gauthier	BC071748 SCHULTZ Matheen	BOI n°26
S.I Graffenstaden (011)	RM2 C	VT048528 ROUGEMONT Matis	BC070716 HECKMANN Jerome	BOI n°26

Modifications de la liste de brûlage/personnalisation par la Commission Compétitions à compter du 06/01/2025, vérification des listes de « brûlés » et pénalités :

Club	Division/Poule	Joueur remplacé	Remplacé par	BOI
DUTTLENHEIM (004)	DF3 B	VT830585 WEIL Celine	VT850197 CLESCERI Laura	BOI n°26
ECKBOLSHEIM (006)	DF2 B	VT013717 SOCCIO Naomi	VT050404 SCHMITT Camille	BOI n°26
GRIESHEIM/DINGSHEIM (144)	DF2 A	VT026040 MARTIN Jeanne	VT761684 BECK Laurence	BOI n°26

8. COMMISSION DES OFFICIELS

RAPPEL : Liste des rencontres non couvertes par un officiel désigné

Vous pouvez consulter la liste des rencontres non couvertes par un officiel désigné sur notre site basket67.fr sous l'onglet « OFFICIELS » - Rencontres non couvertes.

Cette liste est consultable à partir du vendredi 16H30 avant chaque week-end sportif.

FORMATION ARBITRE « HIVER 2025 »

Le Comité organise une formation arbitre 'HIVER' pour devenir « arbitre départemental » au Basket Center à Strasbourg, **du lundi 17 février au vendredi 21 février 2025** (2ème semaine des congés scolaires).

Coût de la formation : 100 €uros de caution qui sera remboursée lors du passage à l'examen du candidat(e).

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 12 février 2025. Le nombre de participant(e)s à cette formation est limité à 14 personnes.

Lien d'inscription : <https://forms.office.com/e/GcYxRrU642>

FORMATION DE FORMATEUR LABELLISE « ECOLE D'ARBITRAGE »

Pour les clubs qui souhaitent obtenir le niveau 2 de leur école d'arbitrage, le Comité du Bas-Rhin organise une formation pour labelliser les formateurs qui dirigent ces écoles d'arbitrage. Pour rappel, le niveau 2 permet de former les jeunes arbitres au sein de leur club et de les préparer à l'Examen d'Arbitre Départemental (EAD). Le Comité du Bas-Rhin restant en charge de leurs faire passer l'examen théorique (oral et écrit) et pratique (match U18M D1).

Les dates retenues pour cette formation sont les suivantes :

- Samedi 8 février 2025, de 9H à 15H
- Samedi 15 mars 2025, de 9H à 15H

Les lieux où se dérouleront ces séances sont encore à définir.

Lien d'inscription : <https://forms.office.com/e/k8BB7t3g4z>

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président,
Yann MONTAGNE

